



4000 Liège, le 8/10/10
Palais de Justice – Place Saint-Lambert 16

Chère Madame,
Cher Monsieur,

Le barreau de Liège est membre de la coalition mondiale contre la peine de mort (www.worldcoalition.org). L'année dernière, à ce titre, nous avons attiré votre attention sur la 7^{ème} édition de la journée mondiale contre la peine de mort, qui s'est déroulée le 10 octobre 2009 sur le thème « *Eduquer à l'abolition* ».

La huitième journée mondiale contre la peine de mort aura lieu le **10 octobre 2010**. Elle est consacrée à la situation qui prévaut aux Etats-Unis. Son thème sera « *La peine de mort assombrit la démocratie – nous pouvons vivre sans la peine de mort* ».

En 2009, en effet, les Etats-Unis ont été au cinquième rang du nombre d'exécutions dans le monde, derrière la Chine, l'Iran, l'Irak et l'Arabie Saoudite.

En 2009, cent six personnes ont été condamnées à mort aux Etats-Unis et cinquante-deux personnes ont été exécutées, ce qui porte le nombre total d'exécutions depuis le rétablissement de la peine capitale, en 1976, à douze cent onze.

Aux Etats-Unis, chacun des Etats a le pouvoir de légiférer sur la question de la peine de mort.

A l'heure actuelle, quinze Etats fédérés sont abolitionnistes et trente-cinq maintiennent la peine de mort, même si la situation varie d'un Etat rétentionniste à l'autre. Parmi les trente-cinq Etats rétentionnistes, dix n'ont procédé à aucune exécution au cours des dix dernières années. En 2009, onze des vingt-cinq Etats rétentionnistes au sens strict n'ont, pas non plus, exécuté.

L'ensemble des exécutions s'est donc concentré dans les quatorze derniers Etats, et particulièrement au Texas, qui compte vingt-quatre exécutions sur le total de cinquante-deux.

Le barreau de Liège soutient la huitième journée mondiale contre la peine de mort. Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tous éléments complémentaires quant aux différentes actions entreprises à cette occasion.

Nous serions heureux que vous souligniez dans vos colonnes l'importance de cette journée.

Avec nos sentiments distingués,

Le Bâtonnier de l'Ordre,
Stéphane GOTHOT.